Ami du Clergé du 8 janvier 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Cours de Prônes sur les Sacrements. — II. Généralités sur les sacrements, 17.
Petits prônes. — IX. 2e *Dim. après l'Epiphanie :* Marie à Cana, 19.
Instructions à des collégiens. — XV. La mission du Christ qu'il nous faut continuer, 21.
Pour une fête de la Sainte-Enfance. — Le malheureux sort de l'enfance païenne, 23.
Aux Enfants de Marie. — LIV. Une résolution, 26.
Varia. — Compliment à un évêque venant consacrer une église, 27.
Panégyrique de S. François de Sales. — Un modèle de prudence, 28.

COURS DE PRONES SUR LES SACREMENTS

II

GÉNÉRALITÉS SUR LES SACREMENTS

Mes frères,

Dans son Décret aux Arméniens, schismatiques orientaux qu'il eut le bonheur de voir rentrer en 1442 dans le giron de l'Eglise catholique, le pape Eugène IV déclare qu'il faut trois choses pour faire un sacrement : des *éléments* comme matière, des *paroles* comme forme et un *ministre* conférant le sacrement avec l'intention de faire ce que l'Eglise fait. Si l'une de ces trois choses manque, le sacrement n'existe pas. Nous allons dans cette instruction les étudier, après avoir établi contre les protestants qu'il y a bien sept sacrements dans la nouvelle Loi.

I

Tout d'abord, ce nombre sept ne saurait nous étonner. Nous le retrouvons si souvent dans la Sainte Ecriture qu'on ne peut s'empêcher de penser qu'il est l'objet d'une prédilection spéciale de la part de Dieu. « C'est dans le nombre sept, dit S. Augustin, qu'éclate la première sanctification de toutes choses. » Dieu créa le monde en six jours et sanctifia le septième, la terre jouissait tous les sept ans d'une année de repos, après sept fois sept ans se célébrait le Jubilé. Le chandelier qui brûlait dans le sanctuaire du Temple avait sept branches. Vous connaissez tous les sept années d'abondance et les sept années de disette prédites par Joseph. Dans la loi évangélique, ce nombre ne revient pas moins fréquemment : nous avons les sept demandes du *Pater*, les sept dons du St-Esprit, les sept péchés capitaux, les sept vertus théologales et cardinales ; l'Apocalypse parle des sept sceaux qui ferment le livre de la révélation divine, etc., etc. Il était bien dans la manière de Dieu d'instituer également sept sacrements.

Les protestants nient l'existence de ces sept sacrements et ne veulent en admettre que deux : le baptême et l'eucharistie. Le Concile de Trente les a condamnés en ces termes : « Si quelqu'un dit que les sept sacrements de la Loi nouvelle sont plus ou moins de sept, à savoir le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage, ou bien que quelqu'un de ces sept sacrements n'est pas vraiment et proprement un sacrement, qu'il soit anathème. »

Quand elle prétend avoir reçu de Jésus-Christ sept sacrements, ni plus ni moins, l'Eglise a pour elle la Sainte Ecriture qui, nous l'avons vu dans notre première instruction, nous parle des sept sacrements et n'en mentionne pas d'autre. Elle a aussi pour elle la Tradition. De tout temps on a cru à l'existence de sept sacrements. Il est fait mention de chacun d'eux dans les écrits des Pères des premiers siècles aussi bien que dans la Sainte Ecriture. Tertullien parle du baptême, de la confirmation, de la pénitence, de l'ordre. S. Justin fait une admirable description de l'Eucharistie. S. Augustin traite du sacrement de mariage, le pape Innocent Ier et S. Jean Chrysostome parlent de l'Extrême-Onction.

En croyant et en enseignant l'existence de sept sacrements, l'Eglise catholique a pour elle encore la croyance de l'Eglise d'Orient tout entière. Celle-ci, quoique séparée de Rome depuis le IXe siècle, et quelques-unes de ses sectes même, comme les Nestoriens et les Eutychéens, depuis le ve siècle, n'a cessé de croire à l'existence de sept sacrements, elle en fait mention dans ses rituels et les administre à ses fidèles. Ces sept sacrements existaient et étaient donc déjà universellement admis par l'Eglise entière dès cette époque. Si l'Eglise romaine avait introduit quelques-uns de ces sacrements à une date postérieure, ces Eglises séparées n'auraient pas manqué de lui en faire un crime et se seraient bien gardées de les adopter. Or il n'en est rien. Au contraire, lorsqu'en 1575 les protestants envoyèrent leur profession de foi mutilée au patriarche schismatique de Constantinople, Jérémie, espérant trouver en lui et en son Eglise un appui dans leur rébellion contre Rome, ce patriarche, ayant examiné cette profession de foi, la censura hautement et répondit que l'Eglise grecque avait toujours admis et admettait encore les mêmes sacrements que l'Eglise latine. Il termina sa lettre en fulminant l'anathème contre les novateurs comme l'avait fait le Concile de Trente.

Mieux que cela. Au siècle suivant, un successeur de Jérémie comme patriarche de Constantinople, Cyrille Lucar, cédant aux erreurs de Luther et de Calvin et ayant osé enseigner qu'il n'y avait que deux sacrements, un synode de l'Eglise schismatique s'assembla aussitôt et condamna comme hérétique le patriarche calviniste, quoiqu'il fût déjà mort.

Aussi bien, si quelque pape ou évêque avait institué l'un ou l'autre des sacrements que refusent d'admettre les protestants, on le connaîtrait, on le nommerait, on saurait à quelle époque il a vécu et introduit cette nouveauté. Or l'histoire est absolument muette sur ce sujet, et pour cause.

Oui, Notre-Seigneur a bien institué sept sacrements et dans le choix de ce nombre il a ici encore

fait preuve de grande sagesse. Sept choses, dit en effet le *Catéchisme du Concile de Trente*, sont nécessaires à l'homme pour vivre de la vie du corps. Il faut qu'il naisse, qu'il croisse, qu'il se nourrisse, qu'il emploie des remèdes pour se guérir s'il tombe malade, qu'il répare ses forces quand elles sont affaiblies, qu'il ait des magistrats investis de l'autorité nécessaire pour procurer le bien public et enfin qu'il se perpétue lui-même et perpétue le genre humain par la génération des enfants. Or Notre-Seigneur a estimé que l'âme passe par les mêmes phases et éprouve les mêmes besoins. Voilà pourquoi il a institué le baptême qui la fait naître à la vie surnaturelle, la confirmation qui augmente en elle cette vie et nous rend parfaits chrétiens, l'Eucharistie qui nourrit notre âme et la soutient, la pénitence qui lui rend la santé quand elle l'a perdue, l'Extrême-Onction qui efface les restes de nos fautes et renouvelle les forces de notre âme pour le suprême combat, l'Ordre qui donne à l'Eglise les ministres dont elle a besoin et le mariage auquel elle doit les nouveaux enfants qui la perpétueront jusqu'à la fin des temps.

II

Les sept sacrements se composent de trois éléments essentiels : la matière, la forme et l'intention du ministre appliquant la forme à la matière : « *Accedit verbum ad elementum*, dit S. Augustin, *et fit sacramentum*. Le ministre prononce les paroles de la forme sur la matière et le sacrement est produit. »

On appelle matière sacramentelle les choses ou actions sensibles qui entrent dans la confection du sacrement et en sont une partie nécessaire : c'est l'eau dans le baptême, le saint chrême dans la confirmation, le pain et le vin dans l'Eucharistie, la contrition, la confession et la satisfaction dans la pénitence, l'huile des infirmes dans l'Extrême-Onction, l'imposition des mains et la remise des instruments et vases sacrés dans l'Ordre, le consentement mutuel dans le mariage.

La forme sacramentelle réside dans les paroles que le ministre prononce dans l'administration du sacrement. Ce sont elles qui particularisent la matière, si je puis ainsi dire, et qui la déterminent à signifier et à produire la grâce.

C'est Notre-Seigneur qui, en instituant chaque sacrement, en a déterminé la matière et la forme : « Il n'appartient pas à l'homme, dit en effet S. Thomas, de choisir à son gré les choses au moyen desquelles il doit être sanctifié, mais c'est l'institution divine qui les a déterminées. »

Cette matière et cette forme ne peuvent donc être modifiées d'aucune façon. Si par conséquent, dans l'administration d'un sacrement, on emploie une matière tout autre que celle que Notre-Seigneur a indiquée, si par exemple pour le baptême, au lieu d'eau naturelle, on se sert d'eau de Cologne, ou si on emploie à la vérité la matière prescrite, mais dénaturée par corruption, — du vinaigre par exemple pour l'Eucharistie, — le sacrement est nul.

Il serait également nul si on altérait substantiellement la forme au point d'en changer complètement le sens, si on disait, par exemple, comme le faisaient les Ariens en baptisant : « Je te baptise au nom du Père qui est plus grand et du Fils qui est inférieur. »

Si, au contraire, l'altération de la matière et de la forme n'est qu'accidentelle, si par exemple dans l'Eglise latine un prêtre se servait de pain fermenté pour dire la messe au lieu de pain azyme, si en baptisant on disait : « Je te baptise au nom du Père qui t'a créé, du Fils qui t'a racheté, du Saint-Esprit qui t'a sanctifié, » le sacrement serait valide, mais le ministre qui agirait ainsi commettrait une faute. En danger de mort, cependant, s'il était impossible de se procurer une matière certaine, il serait permis d'en employer une douteuse, car les sacrements étant faits pour les hommes et non les hommes pour les sacrements, il vaudrait mieux exposer un sacrement au danger de nullité qu'un homme au danger de la damnation éternelle.

Il ne suffit pas que la matière et la forme des sacrements soient valides, il faut encore que la matière soit unie à la forme. Cette union diffère suivant la nature du sacrement. Dans l'Eucharistie, elle doit être physique. Les paroles de la consécration : « Ceci est mon corps... ceci est le calice de mon sang, » supposent en effet la matière présente quand on prononce ces paroles. Dans le baptême, la confirmation, l'Extrême-Onction et l'Ordre, il faut que la matière et la forme soient unies de telle sorte que la matière soit appliquée en même temps que les paroles sont prononcées. Dans le sacrement de pénitence, qui s'administre sous forme de jugement, et dans celui du mariage, qui est un contrat, il suffit qu'il y ait union morale entre la matière et la forme. Un intervalle entre l'une et l'autre ne présente donc aucun inconvénient pour la validité du sacrement. Vous pouvez donc très bien vous confesser aujourd'hui et ne recevoir l'absolution que dans huit jours, envoyer un mois d'avance par procuration votre consentement à votre mariage. Ces deux sacrements n'en seraient pas moins valides.

III

Celui qui est chargé d'opérer cette union de la forme avec la matière s'appelle le « ministre des sacrements. » Cette expression signifie qu'il a le pouvoir de les conférer. Il y a lieu de distinguer le ministre principal et le ministre secondaire. Le premier est celui au nom de qui les sacrements sont administrés, c'est N.-S. Jésus-Christ. Le ministre secondaire est celui qui, au nom de Jésus-Christ, peut validement les administrer. Ce dernier est ministre ordinaire ou extraordinaire : ordinaire s'il l'administre d'office, en vertu de son ordination, extraordinaire s'il le confère, soit en vertu d'un privilège spécial ou d'une délégation (c'est le cas des simples prêtres qui dans les Missions administrent le sacrement de confirmation par délégation du Pape), soit en raison d'une urgente nécessité (c'est le cas d'un simple fidèle qui baptise un enfant en danger de mort).

Les évêques sont les ministres ordinaires de tous

les sacrements sauf du mariage. Il faut en dire autant des prêtres, sauf en ce qui regarde la confirmation et l'Ordre. Toutefois, dans les cas ordinaires et selon la discipline de l'Eglise, ils ne peuvent les conférer qu'à la partie du troupeau de Jésus-Christ sur laquelle ils ont juridiction. Seul le Pape qui est le pasteur ordinaire de l'univers entier, peut les conférer à tous et partout.

Pour que le ministre légitime d'un sacrement le confère validement, il faut et il suffit qu'il ait l'intention au moins *virtuelle* de faire ce que l'Eglise fait. Voici par exemple un enfant qui va mourir ; il n'est pas baptisé et vous savez qu'il a besoin de l'être pour être sauvé. Afin de lui procurer cette grande grâce, vous prenez de l'eau et vous la versez sur sa tête en disant : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du St-Esprit » ; vous ne songez nullement à effacer en lui le péché originel, à le rendre chrétien, enfant de Dieu et de l'Eglise ; vous ne savez peut-être même pas que le baptême produit ces effets ; vous n'avez d'autre intention que de remplacer M. le Curé qui n'est pas là et de faire ce qu'il ferait lui-même. Cela suffit, le baptême est valide. Il l'est quand même celui qui le confèrerait ainsi serait un païen, un juif, un hérétique ou un apostat.

Tous les sacrements, quels qu'ils soient, sont valides s'ils sont conférés avec la matière, la forme, l'intention voulue et à un sujet apte à les recevoir, alors même que le prêtre ou l'évêque qui les administrerait serait indigne. La raison en est que le prêtre ou l'évêque n'est que le ministre secondaire des sacrements, les conférant non pas en son nom, mais au nom de N.-S. Jésus-Christ. C'est Jésus qui en est le ministre principal, c'est lui qui agit par eux sans aucun égard à leurs mérites ou à leurs démérites et indépendamment de leurs dispositions personnelles. « Judas a baptisé, dit S. Augustin, et parce qu'il administrait le baptême de Jésus-Christ, au nom et par l'autorité de celui-ci, on n'a pas rebaptisé après Judas. S. Jean-Baptiste a baptisé, lui aussi, mais parce qu'il ne baptisait pas au nom de Jésus-Christ, mais en son nom personnel, on a dû baptiser à nouveau ceux qui l'avaient été par lui. »

Admirez, m. f., le merveilleux pouvoir dont sont revêtus les ministres des sacrements. Notre-Seigneur les a établis les dispensateurs de ses grâces. Soyez tous empressés à venir les recevoir de leurs mains et priez pour eux afin qu'ils les administrent avec fruit et tout le respect qu'ils méritent. Ainsi soit-il.

PETITS PRONES

IX

2e Dimanche après l'Epiphanie

MARIE A CANA

Gracieuse et touchante à la fois est la scène des noces de Cana que l'Evangile d'aujourd'hui nous rapporte. Nombreux sont les enseignements qui s'en pourraient dégager, mais puisque force est de nous limiter, fixons seulement notre attention sur le spectacle que nous y offre la Sainte Vierge Marie : nous la verrons vérifiant son titre de « Mère des hommes » en manifestant hautement à leur égard cet amour dont S. Paul a dit qu'il porte « à *se réjouir* avec ceux qui se réjouissent et à *pleurer* avec ceux qui pleurent. » (Rom., XII, 15).

I

S'il est un événement à l'occasion duquel la joie humaine s'est de tout temps donné libre cours, c'est bien la célébration d'un mariage. Celui-ci marque en effet l'union de deux cœurs, de deux vies, symbole de celle qui devrait exister entre tous les hommes ; il apporte à chacun des époux le secours qui lui manquait pour faire face plus aisément aux difficultés de l'existence ; il est le moyen par lequel sera satisfait le besoin instinctif à tout homme de se survivre dans des êtres issus de lui ; c'est l'heure où tout sourit, où tout semble inviter à l'espoir.

Aussi on comprend qu'alors la joie cherche à se communiquer et à trouver dans d'autres cœurs un écho qui lui donnera un nouvel aliment. Les parents, les amis sont invités ; ils revêtent pour la circonstance leurs plus beaux habits de fête, ils font cortège aux jeunes époux, et le festin plus somptueux que de coutume où ils prennent place associe le corps au bonheur de l'âme.

En tout cela, il n'y a rien que de très légitime, rien qui ne soit voulu par Dieu, pourvu que l'on sache se renfermer dans de justes limites. C'est Dieu qui a créé le cœur humain avec ses tendances, c'est lui qui a béni le premier mariage dont la terre ait été témoin ; nous ne saurions douter qu'il continue à regarder avec une paternelle bienveillance les unions qui se contractent conformément à sa loi et qu'il en approuve les réjouissances.

A défaut d'autre preuve, la conduite de la Sainte Vierge suffirait à nous en convaincre. Eût-elle consenti, elle qui était sans tache et toute sainte, à prendre part à une fête de famille où le désordre se serait glissé si peu que ce soit ? Eût-elle même accepté d'apporter par sa seule présence un encouragement à ce qui aurait présenté le caractère d'un vice ?

Si elle accepte de venir aujourd'hui à Cana, c'est vraisemblablement parce que l'un des fiancés est son proche parent. Elle sait que la vertu ne consiste pas dans un isolement hautain dont l'austérité apparente cache mal un certain orgueil et blesse ceux à l'égard desquels on le pratique ; mais parce qu'elle prévoit que sa présence fera plaisir, qu'elle aura l'occasion d'édifier son prochain, de contribuer à la gloire de Dieu, elle fait taire ses préférences personnelles, elle quitte sa chère demeure de Nazareth dont le silence et le recueillement lui plaisent tant, et elle vient se mêler à des réjouissances pour lesquelles elle n'éprouve aucun attrait. Là, notre piété se la représente aisément, pleine de modestie, affable, avec un mot aimable pour tous, s'informant des absents, accueillante aux confidences, donnant des

conseils discrets, faisant entendre des paroles de félicitation ou de consolation, inspirant par son seul aspect la vénération et la confiance, arrêtant par avance toute parole ou tout acte trop libres.

Prenons exemple, m. f., sur un si beau modèle pour corriger ce que nos coutumes, sur ce point, auraient de défectueux. Pourquoi faut-il que trop souvent les noces servent de prétexte à des désordres de tout genre ? On voit beaucoup de personnes y venir dans le dessein de satisfaire leur sensualité par des mets plus abondants et plus savoureux, manifester une joie bruyante, se livrer à la dissipation. Les invités qui portent un véritable intérêt aux jeunes époux prient pour eux pendant la messe de mariage et appellent sur eux les bénédictions du ciel ; or je dois vous avouer que bien souvent j'ai ressenti une vive indignation en voyant le peu de recueillement — c'est le moins qu'on puisse dire — de certaines assistances. J'aime à croire, pour leur excuse, que ces gens ne se rendaient pas un compte exact de la dignité du lieu saint et de la gravité de la circonstance. Que dire aussi des propos osés, des chansons peu honnêtes, des excès de table, des rapprochements suspects, des usages malséants dont les noces de village donnent parfois le triste spectacle ? M. f., souvenez-vous en ces occasions que vous êtes toujours chrétiens ; faites passer de temps à autre devant vos yeux l'image de Marie à Cana : aussitôt, et sans qu'il soit besoin de longs discours, vous comprendrez quelle doit être alors votre attitude.

II

En Judée, les réjouissances nuptiales duraient jusqu'à sept jours, d'où il résultait une consommation abondante d'aliments. En outre, dans le cas présent, la famille était pauvre, et plusieurs convives inattendus : les disciples de Jésus, s'étaient présentés. Il n'est donc pas étonnant que la provision de vin se soit trouvée épuisée avant le temps prévu, occasionnant ainsi un cruel embarras aux maîtres de maison.

Heureusement Marie est là. Associée jusqu'ici à la joie, elle va compatir à la peine et saura y apporter le remède avec une délicatesse admirable.

A un certain moment, elle a surpris des conversations animées et à mi-voix ; elle a vu des visages consternés qui s'efforçaient de reprendre, devant les invités, leur gaieté habituelle. Elle a compris qu'un grave mécompte était survenu et avec sollicitude elle s'est informée. — « Il n'y a plus de vin, » lui répond-on ; et elle devine ce qu'on n'ose lui avouer : les ressources manquent pour s'en procurer.

Au lieu de se répandre en stériles lamentations, Marie songe aussitôt aux moyens de parer à cette fâcheuse situation. Du côté de la terre il n'y a rien à espérer, mais Dieu lui reste, Dieu qui s'est incarné en elle et a voulu être son Fils, Dieu qui, pendant trente ans, lui a prodigué les témoignages d'une tendresse inconnue jusqu'alors à un cœur humain. Dans son désir d'être utile à ses hôtes, elle ne va pas hésiter à demander un miracle : d'avance elle est sûre d'être exaucée.

Elle aborde donc Jésus : « Mon Fils, lui dit-elle à voix basse, ils n'ont plus de vin. » Elle n'ajoute rien : il lui suffit d'avoir exposé la situation, Jésus comprendra bien qu'elle le prie d'y remédier par un acte de sa toute-puissance et qu'elle lui laisse le soin de déterminer celui-ci. De fait, il le comprend si bien qu'il semble, de prime abord, se refuser à entrer dans cette voie. Ne nous abusons pas, m. f., sur le sens des termes qu'il emploie : dans la langue juive ils n'ont rien de choquant et se concilient fort bien avec le respect et l'amour filial. Jésus marque ici simplement une divergence de vues, une certaine importunité : l'heure n'est pas encore venue où, dans les décrets de Dieu, il doit se manifester par des miracles.

Marie n'est pas rebutée par ce refus apparent ; sa compassion lui donne une confiance inébranlable et en même temps la rend ingénieuse : pour que son Fils ne puisse pas se dérober, elle le place en présence d'un fait accompli, elle le compromet, si j'ose m'exprimer ainsi, aux yeux des invités : « Faites tout ce qu'il vous dira, » commande-t-elle aux serviteurs. Dès lors, s'il ne consent pas à faire le miracle demandé, il sera une cause de honte pour sa mère et diminuera son propre prestige.

Vous savez la suite : relevons-en pourtant les particularités, afin de mieux nous rendre compte du pouvoir de la Sainte Vierge.

Ce pouvoir, nous le déduirons des paroles mêmes de Jésus. Dieu agit souvent d'une manière déconcertante pour nous et nous exauce au moment précis où nous nous croyons repoussés. C'est ce qui se vérifie dans le cas présent. Si nous réfléchissons que, pour Dieu, tout est calculé et rien n'est laissé au hasard, le langage que Jésus tient à Marie, langage en apparence presque semblable à un reproche, nous apparaîtra bien vite comme destiné en réalité à souligner le crédit de sa Mère, puisque sans sa demande il n'aurait pas fait de miracle et que cette même demande a pour effet de changer les décrets divins eux-mêmes.

Considérons aussi la contenance des six urnes : chacune d'elles, nous dit le texte sacré, avait une capacité de deux à trois mesures, c'est-à-dire, suivant notre manière de compter, de quatre vingts à cent vingt litres. C'est donc une quantité d'au moins cinq cents litres d'eau que Jésus transforma en vin. Qui n'admirerait ici sa générosité royale ? Elle se complète par la qualité du breuvage, qui provoque de la part du maître d'hôtel une joyeuse réflexion. Nous sommes loin à présent du ton blessant que les expressions employées pouvaient tout à l'heure laisser supposer : Jésus n'a pas trahi la charité et la confiance de sa Mère : il les a bénies en les récompensant au delà de toute espérance.

Quelle leçon pour nous, m. f. ! La bonté maternelle que Marie témoignait aux époux de Cana, elle l'exerce maintenant au ciel, avec un cœur élargi encore, en faveur de tous les hommes. Jour et nuit, que nous pensions ou non à elle, elle nous contemple et s'applique à nous venir en aide. S'adressant à son Fils, elle lui expose nos besoins, avec les prières

et les bonnes œuvres qui nous forment des titres à la miséricorde divine. Plus d'une fois sans doute, Jésus lui dit comme à Cana : « Que me demandez-vous ? Ma justice exige que ce pécheur périsse ; une telle ingratitude mérite le refus de toute grâce à l'avenir. » Mais Marie insiste, surtout au sujet de ceux qui ont recouru à elle ou qui lui ont témoigné une certaine dévotion. Et jamais sa prière n'est repoussée : de là ces grâces inattendues, de là surtout ces conversions qui arrachent aux flammes de l'enfer un impie dont tout le monde désespérait déjà ; comme à Cana encore, de merveilleuses transformations s'opèrent à la prière de Marie, mais dans les âmes cette fois, ce qui leur donne une valeur infiniment plus précieuse.

* *

M. f., je désire ardemment que vous emportiez de ces quelques réflexions une confiance sans bornes en la T. S. Vierge. Vous avez pu constater combien elle prend nos intérêts et combien elle est puissante auprès de Dieu. Si nous voulons qu'elle nous soit propice, une seule condition nous est nécessaire : « Faites tout ce que Jésus vous dira, » nous répète-t-elle. Obéissons donc à cet avis, prions-la de nous venir en aide, et nous pourrons alors avoir l'espoir d'être introduits par elle un jour au banquet des noces éternelles. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

XV

LA MISSION DU CHRIST, QU'IL NOUS FAUT CONTINUER

I. — Après trente ans de vie cachée, Jésus se manifeste au début de sa vie publique, lors des noces de Cana, pour sanctifier le mariage, montrer l'efficacité de la prière et la bonté de Dieu.

II. — Le prodige de Cana eut lieu, entre autres motifs, pour que les disciples crussent en Jésus. Il leur incombe, ainsi qu'à nous, de continuer la mission divine qui doit se perpétuer toujours et partout. Pour cela, une foi certaine est indispensable.

III. — Les obstacles à notre dévouement : l'orgueil, la paresse spirituelle, et surtout le respect humain qui est déraisonnable et contre lequel il faut réagir.

Mes chers enfants,

Le second dimanche après l'Epiphanie, l'Evangile de la messe nous rapporte une histoire aussi touchante que féconde en enseignements précieux.

I

Jésus, comme nous le disions naguère, s'était, dès sa naissance, manifesté aux hommes. Mais, bientôt après, il était rentré dans le silence, il avait passé en exil ses premières années ; il avait accepté pour son adolescence l'obscure condition de travailleur. Sauf le jour où, à douze ans, il avait confondu dans le Temple la sagesse des Docteurs de la Loi, il n'avait jamais plus fait parler de lui. Trente ans s'étaient écoulés depuis la nuit de Bethléem, et le monde attendait toujours que le Messie l'orientât vers la lumière.

Ce fut alors que Jésus estima l'heure venue de commencer à remplir la grande mission dont l'avait chargé son Père. Mais avant de se mettre à prêcher, il est bon de posséder quelques preuves qui fassent ajouter foi à la parole que l'on propage. Aussi le Christ voulut-il d'abord garantir l'authenticité de sa doctrine par un prodige qui servirait de témoignage à son enseignement et de préface à sa vie publique.

Par une des coïncidences où tout le monde, sauf les aveugles spirituels, voit la main de la Providence, il se trouva précisément invité, ainsi que Marie, à un mariage dans la bourgade de Cana. Il ne dédaigna point de s'y rendre. Sans être assurément aussi somptueuse que l'a dépeinte Véronèse dans son tableau du Louvre, la fête était probablement fort animée lorsque, toujours par un de ces hasards que Dieu gouverne, un incident fâcheux se produisit : le vin manqua pour satisfaire tous les convives. Marie savait bien que son Fils pouvait sans peine remédier à cet inconvénient et elle le pria de venir en aide aux jeunes époux fort ennuyés. « Faites tout ce qu'il vous dira », recommanda-t-elle aux serviteurs en leur montrant son Fils.

Aussitôt, sur l'ordre de Jésus, de grandes urnes pleines d'eau furent apportées dans la salle, et quand on distribua cette boisson que le Christ venait de transformer miraculeusement, elle se trouva bien supérieure à celle que l'on avait goûtée jusqu'alors. Le bruit de cet événement se répandit vite aux alentours et, ajoute le texte sacré en parlant de Jésus, « ses disciples crurent en lui. »

Les commentateurs catholiques tirent généralement plusieurs leçons de ce fait. S. Augustin, dans une homélie célèbre, y a vu la glorification du mariage dont le Messie allait faire un sacrement : pour assurer la perpétuité de la race humaine, Dieu avait, en effet, depuis le Paradis terrestre prévu cette union intime et perpétuelle qui est à la base de la famille comme la famille est à la base de la société. Mais jusqu'à Jésus le mariage était plutôt un contrat d'ordre naturel, quoique fondé et réglementé par Jéhovah.

Pour mieux sanctifier les générations de l'avenir, le Christ voulut élever le pacte matrimonial à la hauteur d'un acte surnaturel, lui conférer des grâces et des privilèges que nul, sous le règne de l'Ancienne Loi, n'aurait osé même soupçonner.

D'autres auteurs ont trouvé dans la merveille de Cana une démonstration de l'efficacité de la prière, même lorsque le ciel semble rester sourd aux voix qui montent vers lui. Jésus, en effet, n'opéra pas ce prodige de lui-même. Il jugea à propos d'attendre que sa Mère l'eût imploré et il poussa le courage jusqu'à faire semblant, d'abord, de repousser le désir de la Sainte Vierge avant de se résoudre à manifester son pouvoir. Dieu, en effet, ne s'est nullement engagé à nous offrir des faveurs que nous ne sollicitons point, ni même à accéder immédiatement au plus léger, au plus volage de nos vœux.

Le meilleur moyen d'obtenir des grâces, c'est la prière ; et la prière elle-même, pour être exaucée, a besoin d'être non seulement confiante et humble, mais, en outre, persévérante. Il arrive que l'Eternel fait parfois la sourde oreille à nos supplications : est-ce parce qu'il se désintéresse de nos besoins ? Pas du tout. Mais il tient à nous mettre à l'épreuve, à assurer la ténacité de notre foi : à nous de ne pas nous décourager avant d'avoir eu gain de cause.

On a encore interprété le miracle de Cana comme une indication de la surabondance des faveurs divines : à qui ne demandait qu'un rafraîchissement vulgaire, Jésus avait daigné offrir le plus délicieux des nectars.

Toutes ces interprétations sont judicieuses, exactes. Il était bon de les rappeler brièvement, car elles peuvent nous être utiles, si nous savons bien les comprendre et les adapter aux nécessités de notre vie. Mais il en reste une, encore, sur laquelle nous ferons bien de méditer plus longuement, car elle nous trace un programme pour cette terre et pour l'éternité.

II

Avez-vous remarqué les derniers mots de l'Evangile que nous venons de résumer : « Et ses disciples crurent en lui » ? Ce n'était donc pas seulement pour faire plaisir à quelques amis dans l'embarras que le Seigneur voulut se révéler thaumaturge. Sans doute, ce geste de charité était bien conforme à la délicatesse de son âme. Mais il tenait à en tirer parti pour des œuvres plus essentielles. Il tenait à frapper les esprits par un acte surhumain, afin que chacun acceptât désormais les dogmes qu'il apportait à l'univers et les préceptes qu'il allait nous imposer.

Car si Dieu le Père avait envoyé son Fils parmi nous, c'était dans un but déterminé, c'était pour faire de lui le docteur et le législateur de la terre purifiée. La mission de Jésus débuta par un signe sacré qui devait rallier autour de lui tous les hésitants, tous les incrédules.

Au sortir du banquet de Cana, aucun doute n'était déjà plus possible sur la puissance et la sainteté du Messie. La mission rédemptrice n'eut donc qu'à se poursuivre, toujours plus éclatante, plus irréfutable et, de temps à autre, corroborée par des miracles nouveaux.

Mais il était écrit que le Fils de l'Homme ne devait pas résider perpétuellement sur terre. Pour que sa tâche soit complète, pour que les péchés puissent être absous, pour que l'infernale domination soit vaincue, il devait se soumettre à la souffrance, à l'agonie, à la torture, à la honteuse mort. Après cette expiation subie, au nom des autres et pour les autres, il remonterait dans sa gloire et cela pour l'éternité. Mais qu'adviendrait-il des âmes qui n'avaient pu le connaître, de celles qui ne devaient naître que bien des siècles après lui ? Sa mission leur serait-elle inutile ? C'eût été restreindre singulièrement la pensée de Dieu, c'eût été limiter à un nombre infime d'hommes les bienfaits de la Rédemption.

Jésus ne s'est pas seulement sacrifié pour les quelques milliers de Juifs qui furent ses contemporains : il voulait attirer à lui toutes les âmes, dans tous les âges comme dans tous les peuples, car, s'il s'était offert en holocauste, c'était pour l'humanité tout entière. Pour que ses intentions fussent remplies, pour que son rêve d'amour reçût une complète réalisation, il fallait donc absolument que son enseignement se perpétuât après sa résurrection, que le bon grain continuât, après l'Ascension, à être semé sur la terre afin d'y faire germer des moissons de sainteté.

C'est pour atteindre à ce résultat que le bon Maître, dès les premiers jours de sa prédication, s'était entouré de disciples. A ces privilégiés qu'il s'était choisis soigneusement, il allait léguer l'honneur et la charge de faire fructifier son entreprise. Les Apôtres porteraient aux nations ignorantes la vérité qui délivre ; ils répéteraient au monde entier ce que Jésus s'était borné à dire aux tribus de la Palestine ; ils s'immoleraient à leur tour afin que nul ne puisse douter de leur sincérité. Après les Apôtres, une interminable série de pontifes, de prêtres, de chrétiens dévoués continuerait l'œuvre suprême. Grâce aux efforts des uns et des autres, la société des fidèles se développerait jusque dans les coins les plus ignorés de l'univers ; elle se propagerait à travers les générations qui se transmettraient de l'une à l'autre l'immortel flambeau de la foi.

La merveilleuse prescience de Jésus avait tout ordonné, tout combiné pour notre salut général. Mais pour que ce projet s'accomplît, une première condition s'imposait avant tout. Personne ne se consacre, corps et âme, à un labeur, s'il n'a pas confiance en son ouvrage. Il arrive quelquefois qu'on s'attelle sans goût à des besognes insipides, parce qu'il faut gagner son pain de chaque jour. Il n'en va pas de même pour les tâches de l'apostolat, qui supposent une foi éclairée, tellement certaine d'elle-même qu'elle nous dispose sans hésitation aux plus redoutables sacrifices. Or, ne l'oublions pas, lorsqu'il sortit de sa retraite de Nazareth, Jésus ne présentait que l'apparence d'un homme, plus saint et plus sage que les autres, sans doute, mais appartenant comme le commun des mortels à la misérable humanité. Cela n'était point suffisant pour lui conquérir les cœurs. Tant que sa divinité restait voilée, inconnue, on ne pouvait avoir en lui qu'une confiance précaire. D'où la nécessité pour le Christ d'affirmer sa divinité et de la démontrer par des miracles qu'un homme ne peut accomplir.

Il a fait cela à diverses reprises ; mais il l'a fait dès le premier jour de sa prédication, pour authentiquer d'une signature divine les prémices de son apostolat. Nous pouvons donc être assurés de la véracité du Christ. Nous pouvons, sans arrière-pensée, répéter les mots qu'il a dits, suivre les règles qu'il a posées. Nous pouvons et même nous devons collaborer à l'œuvre de rédemption qu'il a commencée en ce monde. Car le Seigneur nous appelle tous, prêtres et laïques, à marcher à sa suite,

à répandre sa religion, à travailler pour sa gloire, à lui gagner les âmes qu'il aime, tout en collaborant ainsi à notre propre bonheur.

III

Ce devoir d'être apôtre, suivant les possibilités et les circonstances, nous l'avons déjà indiqué, et il n'y a pas lieu d'y revenir. Mais trop souvent le désir de Jésus est frustré, trop souvent nous restons inertes au lieu de faire du bien à ceux qui nous environnent. Examinons donc les obstacles qui nous empêchent de conformer notre action à notre croyance et de continuer la mission du Christ, comme le Christ nous l'a demandé.

Les obstacles ! Ils sont presque innombrables. Signalons, entre autres, l'orgueil qui nous révolte contre l'idée de nous incliner sous une domination étrangère, serait-ce celle d'un Dieu. Il nous répugne de servir, de conformer nos idées à des idées qui ne proviennent pas de nous ; il nous répugne plus encore de contraindre notre activité à se conformer à des lois qui lui sont étrangères. C'est le vieux péché de Lucifer.

Il y a encore la paresse spirituelle, pire que cette paresse simplement humaine qui nous fait négliger les devoirs trop lourds. Le chrétien paresseux est celui qui comprend, en principe, la nécessité de s'appliquer à la sanctification de son âme et au salut de ses frères, mais qui ne veut pas se donner la peine de travailler pour ce résultat. Les choses du ciel ne l'intéressent point ; il mène, au jour le jour, sa vie monotone et terne de chrétien médiocre. Tout au plus, à l'occasion, unira-t-il sa voix aux voix qui protestent inutilement, dans les salons de son monde, contre des iniquités trop criantes. Mais n'allez pas lui demander un acte d'héroïsme, de courage même : cela dépasserait la somme de ses énergies. Il appartient à ceux que Dante vouait à l'enfer

Pour n'avoir mérité ni blâme ni louange.

Le Seigneur sera sans doute plus miséricordieux que le poète. Il n'en reste pas moins que ces catholiques lâches ne sont pas imprégnés de l'esprit du Christ.

On pourrait presque indéfiniment allonger cette triste litanie. Mieux vaut en venir tout de suite au vice capital qui refrène tant d'ardeurs apostoliques : le respect humain. Celui-ci est une des plaies les plus hideuses que le XIX^e^ siècle ait léguées à l'époque présente. C'est la tare de ces gens qui, au fond d'eux-mêmes, croient en Dieu, qui font leur prière en cachette, mais qui rougissent de s'affirmer chrétiens en public.

Timidité, dira-t-on. — Cette timidité serait déjà une preuve d'infériorité si elle ne s'appliquait qu'à des convictions humaines. Celui qui ne sait pas soutenir son opinion, celui qui craint d'appuyer ce qu'il considère comme la vérité, n'a jamais passé pour un homme courageux. Mais cette timidité devient un crime lorsqu'il s'agit de la religion que le Christ nous a chargés de défendre.

L'esclave du respect humain est sans cesse exposé, d'ailleurs, à des péchés et à des vilenies. Qu'une conversation délicate s'engage devant lui, il n'osera pas rappeler les principes de son baptême : il trahira Dieu par son silence. Qu'il se trouve dans un hôtel un vendredi, il redoutera de commander un repas maigre ; qu'un groupe de camarades l'engage dans une partie de plaisir, le dimanche, à l'heure de la messe, il désertera son devoir de peur de se singulariser. Comme s'il n'était pas préférable d'affronter quelques discussions ou quelques railleries, plutôt que de risquer le courroux de Dieu qui est le seul juge autorisé de nos actes et qui dispose de notre avenir éternel !

Mettre en balance l'épreuve, d'ailleurs bien légère, d'un instant avec ses intérêts capitaux, avec le sort de son âme, est d'ailleurs une sottise insondable. Si nous ne souffrons pas, ici-bas, quelque chose pour la gloire du Très-Haut, comment voulez-vous que le Seigneur nous récompense et nous aime ?

C'est en vain que les peureux chercheront à s'excuser en invoquant un exemple célèbre depuis vingt siècles. Oui, il faut bien l'avouer, un apôtre — et le premier de tous — se sentit défaillir au début de la Passion du Christ. Par trois fois, comme Jésus le lui avait prédit, il renia son Maître. Mais aussitôt après, il comprit l'énormité de sa faute, il sortit pour éclater en sanglots ; et durant tout le reste de sa vie il racheta par un héroïsme de chaque minute sa faiblesse d'un instant. Il affronta vingt fois la mort pour promulguer la doctrine du Christ ; il finit par périr, martyr et pontife, plutôt que de renoncer à Jésus. Si nous avions jamais le malheur d'imiter S. Pierre dans son respect humain d'un instant, imitons-le dans sa magnifique pénitence et dans son courage surnaturel.

Le respect humain n'est guère un péché de la jeunesse : vous êtes encore à l'époque où l'on ne craint pas d'extérioriser ses enthousiasmes. Gardez toujours au cœur, mes enfants, ces admirables dispositions de fierté, d'honneur, de sainteté. Et si, par aventure, vous aviez au fond de vous-mêmes quelque tendance à la lâcheté, réagissez sans aucun retard ; entraînez-vous, par des actes réitérés, à l'énergie chrétienne ; affichez-vous audacieusement comme des catholiques pratiquants, convaincus et zélés. C'est à ce prix-là, seulement, que vous parviendrez à accomplir l'œuvre bénie que le Christ vous propose et à continuer ici-bas la rude et glorieuse mission qu'il a inaugurée parmi nous. Ainsi soit-il.

POUR UNE FÊTE DE LA SAINTE-ENFANCE

LE MALHEUREUX SORT DE L'ENFANCE PAÏENNE

Mes frères,

Ce qui distingue tout particulièrement le christianisme au moment où il commence à se développer parmi les fausses religions, c'est la place qu'il accorde dans ses préoccupations aux petits et aux faibles. Plus de différence entre l'homme et la femme,

entre l'adulte et le vieillard ou l'enfant. Tous possèdent une âme de même nature et de même valeur, créée à l'image de Dieu et rachetée par le sang de Jésus-Christ. S'il est tenté d'établir une préférence, elle sera en faveur des pauvres, des infirmes et des enfants.

Il y a dans l'Evangile peu de scènes aussi touchantes que celle où le récit nous présente Jésus au milieu des enfants, les attirant à lui, les protégeant contre la rudesse des Apôtres, les bénissant et les donnant en exemple à ses retors auditeurs. Aussi l'Eglise a-t-elle toujours pensé répondre aux désirs du Sacré-Cœur en s'intéressant spécialement aux enfants. Le décret de Pie X permettant aux tout petits l'accès de la Sainte Table est particulièrement significatif à cet égard.

C'est des enfants que je veux vous parler aujourd'hui ; non pas des vôtres qui, nés dans un pays catholique et dans des familles pratiquantes, sont des privilégiés du bon Dieu, mais de ces enfants des pays lointains et infidèles qui ont droit, eux aussi, à la lumière de l'Evangile et à l'amour de Jésus-Christ.

I

Pour comprendre à quel point ces petits sont dignes d'intérêt et dans quelle mesure ils ont besoin de votre assistance, il faut d'abord vous faire une idée exacte de leur condition familiale et sociale. Quand on pénètre, à l'époque de Noël ou du Nouvel an, dans l'intérieur d'une famille de chez nous, et qu'on jette un regard sur les jouets et les gâteries de toute sorte qu'y a prodigués la main libérale de l'Enfant Jésus ou des parents, on a une idée de la royauté de l'enfant au foyer domestique. Oserai-je dire que trop souvent cette royauté est tyrannique parce que l'enfant est, par un parti pris coupable du père et de la mère, le seul bénéficiaire de leurs largesses, en attendant qu'il devienne le seul héritier de leur fortune ? Je reconnais d'ailleurs volontiers que les choses ne se passent pas toujours ainsi et qu'il existe, à côté d'une enfance gâtée, une enfance malheureuse par suite de l'absence de soins physiques et surtout moraux suffisants. Cette défaillance de l'amour paternel et maternel dans nos pays de civilisation chrétienne, où bon gré mal gré l'Evangile a marqué son empreinte profonde sur les mœurs, nous permettra de comprendre jusqu'où peut aller, chez des peuples plus rudes et ignorants de la foi, la négligence et, dans certains cas, la barbarie des parents.

Le mot de barbarie que je viens de prononcer reste au-dessous de la vérité, car il s'agit dans certaines régions de véritables assassinats. Des parents se débarrassent de leurs enfants, soit pour éviter les charges, trop lourdes à leur gré, qu'apportent avec eux les nouveaux-nés, soit sous l'empire de la superstition et de la sorcellerie. Je veux bien qu'avec les progrès de la civilisation et du catholicisme ces mœurs abominables tendent à devenir de plus en plus rares ; elles existent encore cependant.

Pour que vous ne m'accusiez pas de charger et de noircir le tableau à plaisir, je demanderai à nos missionnaires de nous fournir deux exemples de ces faits, pris dans des pays très éloignés l'un de l'autre, ce qui prouvera que l'infanticide, non pas l'infanticide isolé et qui se cache pour échapper à la rigueur des lois, mais le crime toléré et même accepté à l'égal d'une coutume nationale et parfois religieuse, n'est pas une monstruosité exceptionnelle chez un peuple plus arriéré, mais une pratique d'usage assez répandu partout où règne encore le paganisme. Louis Veuillot le constatait en 1866 : « Le genre humain est doué d'une sorte de goût à tuer les enfants... Il n'y a guère que le christianisme qui combatte efficacement cette singulière coutume ; et là où le christianisme baisse, la coutume, vaincue par lui, reprend son meurtrier empire. »

Mon premier exemple vient des glaces polaires, de cette partie nord-ouest du Canada qui monte jusqu'à l'Océan glacial arctique et qui est habitée par les Dénés et les Esquimaux. L'histoire de leur évangélisation a été écrite par le R. P. Duchaussois dans un livre [1] curieux par les détails qu'il apporte sur la vie des indigènes et des chasseurs de fourrures, poignant par le récit des souffrances subies et des dangers courus là-bas par les pionniers de l'Evangile, édifiant comme une Légende dorée à cause de l'atmosphère d'abnégation et de sainteté où se meuvent ces conquérants des âmes. L'auteur reconnaît que les Dénés païens respectent au moins les lois de la nature et ont toujours laissé l'enfant naître. Mais la suite est loin d'être aussi édifiante. Ecoutez plutôt :

« Les garçons étaient ordinairement les bienvenus, sauf les infirmes, en qualité de futurs chasseurs... Mais malheur aux petites filles !... Aux temps païens, la mort attendait les petites filles naissant au delà du nombre requis pour les besoins de la race et des travaux. Condamnées d'avance, elles étaient exécutées sur-le-champ. La mère elle-même se chargeait de les étouffer, car l'homme se fût trop avili à si vulgaire besogne. Si l'enfant était épargnée, son martyre commençait avec sa vie. Elle grandissait et se préparait à son rôle d'épouse et de mère, en partageant avec les chiens la nourriture et les coups. Durant les famines, lorsque les parents se décidaient à manger leurs enfants, c'est par les filles qu'ils commençaient. L'homme désignait à la femme la victime du jour en lui remettant le couteau. Pour l'orphelin, quel que fût son sexe, il était abandonné aux loups dans les bois ; ou bien, si quelque parent le laissait suivre le campement, sa condition était si misérable qu'il eût préféré la mort [2]. »

Sans doute cette page émouvante parle au passé, des temps païens ; mais hélas ! dans ce pays dont la superficie égale une dizaine de fois celle de la France, où les voyages en traîneau et en raquettes sont si longs et où les missionnaires sont peu nombreux, les temps païens durent encore pour un trop grand nombre d'âmes. Tirez vous-mêmes de ces faits la conclusion qu'ils comportent.

[1] *Aux glaces polaires : Indiens et Esquimaux*. 76e mille. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris, 5e (1928).
[2] *Op. cit.*, p. 55 — Cf. également p. 407.

Des glaces du pôle passons à la zone tropicale de l'Afrique équatoriale. Ici encore, un ouvrage de tout premier intérêt nous fournit des précisions accablantes pour l'honneur de la race humaine. Je laisse la parole à Mgr Le Roy, qui évangélisa jadis comme simple missionnaire le Kilima-Ndjaro : « Ce qui est profondément triste, écrit-il, c'est de constater que, partout dans ce pays, l'infanticide fait des ravages désastreux. Dans un village de vingt cases, où nous nous arrêtons, il n'y a qu'un seul enfant d'une dizaine d'années. Rien n'est désolé comme une cité pareille ! Pas un éclat de rire ; personne pour jouer, courir et sauter ; pas un chant, pas un sourire ; une tristesse mortelle est empreinte sur tous ces visages d'hommes et de femmes dont chacun, sous le coup d'une superstition satanique, a deux, trois, quatre, dix meurtres sur la conscience, et des meurtres d'enfants sans force pour se défendre, sans voix pour plaider leur cause... Si l'être humain ne naît pas dans telle et telle conditions, s'il y a dans son apparition en ce monde quelque chose d'anormal, on pense qu'il fera le malheur de sa famille et de son village et on le sacrifie. Or ici les conditions imposées au pauvre petit être sont telles que, sur dix, il n'y en a pas deux qui les remplissent. Ce sont d'ailleurs d'atroces vieilles femmes qui, seules, sont préposées à cette espèce de douane de la vie et de la mort et une fois qu'elles ont tordu le cou à un de ces innocents, elles ne s'arrêtent plus ; il faut que tous les enfants y passent ! N'y a-t-il donc plus de cordes à la côte pour qu'on n'en décore pas le cou de ces abominables sorcières ? [1] »

Dans tel village, les indigènes ont massacré tous les enfants pour apaiser les esprits qui leur refusent l'eau dont ils ont besoin. Le P. Le Roy met en œuvre tous ses talents de sourcier et finit par découvrir un puits. Il veut bien en indiquer l'emplacement et le bénir, mais à condition qu'on promette de ne plus tuer d'enfants. Après une longue discussion la promesse est donnée ; mais le missionnaire doit continuer sa route. Combien de temps les cœurs resteront-ils sous le bon effet de la parole évangélique ?

A côté de cette plaie de l'infanticide, en voici une autre, celle de l'enfance abandonnée. Dans nos pays civilisés eux-mêmes, il y a des pères et des mères assez dénaturés pour exposer un enfant au danger de mort, pour le priver de la chaude affection maternelle que rien ne remplace, pour en faire un être sans foyer et sans nom. Le cas est malheureusement trop fréquent. Dans les pays de missions, souvent très vastes, où, faute d'ouvriers apostoliques, le catholicisme n'a pu encore atteindre qu'une faible partie de la population, les abandons d'enfants sont beaucoup plus nombreux et tout récemment un évêque missionnaire déclarait que, s'il avait le moyen d'acheter plus de riz, il pourrait facilement doubler la population enfantine des crèches et des orphelinats de son vicariat.

[1] Mgr Le Roy, *Au Kilima-Ndjaro*. Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris 6e (1928). — Cf. p. 358 et 361.

II

Telle est, m. f., la situation de l'enfance dans les pays de missions. L'Eglise possède plusieurs œuvres qui ont pour but d'aider nos missionnaires dans leur apostolat si intéressant et si nécessaire. L'œuvre de la Propagation de la Foi répond aux besoins généraux des missions ; celle de St-Pierre Apôtre favorise le recrutement et la formation des futurs prêtres indigènes ; l'œuvre de la Ste-Enfance s'intéresse spécialement aux enfants. C'est cette dernière que je recommande aujourd'hui à votre charité.

Aumônes, prières, sacrifices et bonnes œuvres de toute sorte, elle accepte tout et utilise tout pour sauver la vie et l'âme de ces petits. Souvent en effet c'est par les œuvres de miséricorde corporelle qu'il faut commencer pour rendre possible ensuite l'apostolat surnaturel. Les missionnaires ont dû souvent acheter à des parents dénaturés la vie de leurs enfants pour pouvoir baptiser ceux-ci et les élever, après les avoir adoptés, dans la connaissance du vrai Dieu et la pratique de ses commandements. Les âmes, ainsi arrachées à un milieu païen et vicieux, ont donné parfois des résultats très consolants. C'est surtout parmi les bénéficiaires de ces œuvres d'adoption que peuvent se recruter plus tard les catéchistes, auxiliaires si utiles du prêtre, et les vocations sacerdotales et religieuses. Aux parents chrétiens qui aiment tant leurs enfants et qui ne reculent devant aucun sacrifice pour leur assurer le nécessaire et même souvent plus que le nécessaire, qui ont à cœur le salut des petites âmes qui leur ont été confiées par la Providence, je tends la main au nom de milliers de petits païens en danger de mort corporelle et spirituelle.

Il est à peine besoin de vous rappeler, m. f., qu'en travaillant au salut d'autrui vous travaillez efficacement à votre sanctification et à votre propre salut. Aucune bonne œuvre accomplie pour l'amour de Dieu et des âmes ne saurait demeurer sans récompense. Mais permettez-moi d'attirer votre attention sur un des avantages de l'Œuvre de la Ste-Enfance. Elle s'adresse à tous, mais elle demande tout spécialement aux enfants de nos pays catholiques d'entrer dans ses rangs. Elle offre aussi aux parents un moyen très efficace de former l'âme de leurs enfants à l'amour de Dieu servi dans la personne de ses pauvres, à l'amour du prochain, à l'esprit de sacrifice et à l'apostolat. Qui ne comprendrait l'importance de cette éducation foncièrement chrétienne donnée par le père et par la mère en éveillant dans le jeune cœur de leur enfant les sentiments et en apprenant à ses petites mains à faire les gestes dont ils lui donnent eux-mêmes l'exemple ? C'est tout l'esprit du christianisme qu'ils font ainsi pénétrer en lui ; pénétration de la plus haute importance, car si beaucoup d'enfants, arrivant à l'âge de l'adolescence, abandonnent les observances religieuses et perdent pratiquement la foi, n'est-ce pas parce que leur religion d'enfants n'était faite que d'un formalisme froid que ne venait pas vivifier le feu intérieur de la charité ?

Il y a là aussi une œuvre d'une portée sociale immense. A notre époque il n'est question que d'œuvres sociales. On s'aperçoit, un peu tard, que pour avoir méconnu l'esprit de l'Evangile et les recommandations pressantes des Papes, notamment de Léon XIII, on a laissé se creuser entre la classe riche, trop souvent hautaine et égoïste, et la classe pauvre, aigrie par le manque d'aise et de confort indispensables, un fossé que des politiciens malhonnêtes voudraient combler en recourant à la violence. Le rapprochement et la paix ne peuvent se faire que par l'Evangile et la Croix, je ne dis pas à la main, mais dans le cœur. Quelle belle œuvre catholique, sociale et française, que d'apprendre aux hommes et aux femmes de demain l'amour du pauvre, du petit, du déshérité et de faire présenter par leurs mains encore toutes pures à ceux qui ne croient volontiers qu'au messie rouge de la révolution, le Messie blanc de Bethléem, le seul qui puisse les consoler, les aider et les sauver !

* *

C'est à vous, petits enfants, que je veux m'adresser pour terminer. Parmi les paroles que j'ai fait entendre à vos parents, plusieurs sont demeurées sans doute obscures pour vos jeunes intelligences. Ce que vous avez le mieux retenu, c'est qu'il y a bien loin dans les glaces du pôle nord, en Afrique où il fait si chaud, en Chine, en Océanie, des petits enfants comme vous qui sont malheureux, qui n'ont pas comme vous un bon papa et une bonne maman pour les soigner et les gâter. Souvent le missionnaire doit les arracher aux bras de leurs parents qui se préparaient à les tuer ou à les perdre en quelque lieu désert.

Ces petits enfants, ce sont les frères du premier petit pauvre, du premier persécuté, celui à qui on a refusé un berceau, celui qu'Hérode voulait faire périr, Jésus. Vous savez que ces enfants malheureux Jésus les a pris sous sa protection spéciale et qu'il a dit : « Ce que vous ferez pour eux ou contre eux, c'est à moi que vous le ferez. » C'est donc au nom de l'Enfant Jésus que je vous demande un petit sacrifice pour ces enfants : le sacrifice d'une petite pièce de votre tirelire, d'une petite gourmandise dont vous leur donnerez le prix, et surtout l'offrande d'une prière fervente. Vous répondrez ainsi au désir de Jésus et vous serez vous aussi, à votre manière, les petits missionnaires du bon Dieu. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

LIV

UNE RÉSOLUTION

Une résolution n'est pas seulement une bonne pensée, un bon désir, c'est une détermination de la volonté.

I

En général, il ne faut pas dépasser le nombre de deux résolutions : l'une aura trait à un exercice de piété, l'autre sera relative à une vertu.

Pour la première vous n'avez que l'embarras du choix. Il y a la prière du matin et du soir, il y a l'examen de conscience, il y a le Chemin de la croix, il y a le chapelet, ne serait-ce qu'une partie du chapelet. Entre ces divers exercices, choisissez-en un, pour le remplir d'une façon attentive, au cours de l'année, et sans aucune négligence.

La matière qui regarde la pratique d'une vertu n'est pas moins riche. Parmi les vertus, prenez celle qui est le plus particulièrement menacée dans votre vie, qui a le plus besoin d'être soutenue, développée... Ce choix est surtout affaire personnelle. Mais si peu que vous vouliez vous étudier, il vous sera facile de voir quelle est pour vous la vertu nécessaire et, le sachant, d'apporter chaque jour, en vue de l'acquérir, un vrai zèle.

Votre double résolution prise, il faut y revenir souvent et jusqu'à ce qu'elle ait produit une habitude dans votre âme. Si cette résolution revêt un caractère réfléchi, éclairé, elle ne tardera pas à s'y graver profondément. Si quelques manquements vous échappent, remettez-vous à l'œuvre, reprenez votre premier élan, et vous arriverez bien vite au résultat voulu. Tout l'ensemble de notre vie spirituelle, tout son perfectionnement tient à cela. Chaque soir, à l'exemple de sainte Catherine de Gênes, vous offrirez votre journée à Dieu, en lui disant : « Voilà encore un fruit de mon jardin ; Seigneur, donnez-moi votre grâce et je ferai mieux encore. » Mais suivre fidèlement l'attrait de la grâce ne va pas sans lutte : il y faut une volonté bien disposée, il faut s'élever parfois au-dessus des séductions les plus irrésistibles, et au lieu de ses caprices, de son humeur, préférer sa résolution avec ses épines et ses difficultés.

II

Dans cette œuvre, il y a un double écueil à éviter : l'indécision et le découragement.

Aujourd'hui on voit, même dans des milieux choisis, beaucoup d'âmes flottantes, de caractères indécis qui se laissent aller à tout vent et cèdent au moindre choc. On constate toujours chez ces personnes un élan qui n'a pas de lendemain. Après avoir pris ou renouvelé une bonne résolution, elles semblent prêtes à tout ; et puis bientôt elles se lassent. Dans les hésitations de notre cœur le mauvais pli reprend si vite le dessus !

On doit en attribuer la cause à un certain manque de foi ou peut-être à des frivolités déprimantes pour la vertu chrétienne.

Il arrive aussi, dans les combats où une âme est engagée, que Dieu paraît s'éloigner ; nous combattons, nous luttons, mais on croirait le ciel fermé. Alors prions avec plus d'instances. Malgré des rebuts apparents, quand bien même toute lumière semblerait éteinte, ne cessons de redire à Dieu : « Vous me délaissez, mon Dieu, mais je ne vous délaisserai point ; vous m'abandonnez, mais je ne vous abandonnerai point. » Et reprenons ensuite notre résolution avec courage. Dieu sait jusqu'où nous pouvons aller sans lassitude. Tout est calculé par lui pour notre avantage dans ces délais qui nous impa-

tientent. Avec une foi confiante l'âme qui sait persévérer dans une fidélité aride et un repentir humilié finit par obtenir la visite consolatrice. Dieu répond toujours à son appel en ajoutant une nouvelle bonté aux bontés passées.

Mais si vous avez entrepris d'acquérir une vertu ou de vous corriger d'une mauvaise habitude, renouvelez chaque matin votre résolution, en comparant les fautes de chaque jour avec celles de la veille et celles de chaque semaine avec celles de la semaine précédente. Produisez alors autant d'actes de regret que vous avez commis de délits. Sans cette vigilance, on conserve toujours les mêmes imperfections, même après des années. Si on avait de l'orgueil, on le garde ; si on était impatient ou colérique, on le demeure tout autant ; si on aimait à médire, on ne s'en fait pas plus faute.

Il faut donc s'armer de courage pour attaquer le mal par sa racine. La plaie saignera, il est vrai, mais c'est la condition du salut ; et c'est une lutte quelquefois de toute la vie. Encore convient-il de la commencer de bonne heure, sans quoi le mal s'envenime et le remède arrive trop tard. La prière, l'usage des sacrements, l'examen particulier, voilà les principales armes avec lesquelles vous arriverez à contracter de saines habitudes et à triompher en dépit de tous les obstacles.

* *

Ce que ce travail de perfection demande, c'est de la volonté, et encore de la volonté, mais une volonté aidée de la grâce. Et celle-ci est à notre disposition, comme le pain de chaque jour. Il y a dans une âme comme une incessante opération de Dieu qui veut y grandir. La première grâce demande une réponse qui est suivie d'une autre grâce, et ainsi de suite. En faisant ainsi valoir le talent que Dieu nous donne, nous vivrons dans une atmosphère de plus en plus pure, où les agitations de l'humeur et les amertumes de la pensée s'adouciront pour faire place au règne du bien.

VARIA

COMPLIMENT A UN ÉVÊQUE VENANT CONSACRER UNE ÉGLISE

Monseigneur,

Dans l'évangile que récitait le prêtre il y a un instant et que chante la Sainte Eglise au jour anniversaire de la dédicace de ses temples, nous lisons que Zachée désirait grandement voir le Sauveur : « *Quærebat videre Jesum quis esset,* » mais hélas ! la foule qui pressait le Sauveur de toutes parts et surtout la petitesse de sa taille ne permettaient pas au pieux publicain d'apercevoir le divin Maître : « *Nec poterat præ turba quia statura pusillus erat.* »

Monseigneur, comme Zachée, depuis bien longtemps notre paroisse ambitionnait, elle aussi, l'honneur de vous voir ; depuis bien longtemps elle désirait pour sa belle église et pour ses autels la consécration que votre main de Pontife peut seule leur donner. Mais les occupations qui pressent Votre Grandeur sont si nombreuses, et nous formons, d'autre part, une portion si humble et si modeste de votre vaste troupeau, que cet honneur, Monseigneur, nous n'osions l'espérer.

Aussi notre joie fut-elle grande lorsque Votre Grandeur daigna nous promettre sa visite. Comme Zachée, ce fut avec un joyeux empressement que je revins de la ville épiscopale annoncer à mes chers paroissiens l'heureuse nouvelle : « *Et festinans descendit.* » Et cette foule nombreuse qui tout à l'heure se portait à votre rencontre, fière d'être précédée de son maire vénéré et de son dévoué Conseil municipal, ces guirlandes, ces feuillages et ces fleurs qui décorent nos rues vous prouvent que si Zachée accueillit Notre-Seigneur avec joie — *Et excepit illum gaudens* — c'est avec une sainte allégresse que vous aussi, Monseigneur, vous êtes reçu au milieu de nous.

Cette allégresse est bien légitime et bien naturelle, car comme le publicain de l'Evangile, c'est dans leur maison, eux aussi, que mes paroissiens ont l'honneur de recevoir Votre Grandeur : « *In domo tua oportet me manere.* » Cette église est leur œuvre et en venant la consacrer, vous venez récompenser les généreux et persévérants efforts qu'ils ont accomplis pour la bâtir. Sans être riches comme Zachée, ils ont su imiter sa générosité et comme lui partager leur modeste avoir avec Dieu dont l'église était, paraît-il, si pauvre dans cette paroisse. Pour édifier cette belle église que vous venez de consacrer, Monseigneur, ils ont fait plus que donner de larges aumônes ; ils ont donné leurs sueurs et leurs peines.

Les chroniqueurs du moyen âge nous racontent que pour bâtir leurs merveilleuses cathédrales, nos pieux ancêtres s'attelaient eux-mêmes aux chars et que tous, hommes et femmes, nobles, bourgeois et paysans, voituraient à la suite de leurs prêtres la chaux, le bois et les pierres. Mes paroissiens, Monseigneur, ont offert le même édifiant spectacle lors de la construction de cette église et ils savent l'offrir chaque fois encore qu'il s'agit de contribuer à son embellissement. Guidés par un architecte habile dont cette église proclame, mieux que je ne saurais le faire, le goût religieux et la science, encouragés par l'exemple et le dévouement intelligent d'un prêtre dont le souvenir demeurera vivant et béni dans cette paroisse aussi longtemps que cette église y demeurera debout, ils ont, à force de contributions et de corvées volontaires, édifié ce temple ; et c'est avec fierté que tous la présentaient ce matin à votre consécration.

Elle est l'œuvre de tous, ai-je dit. Mes paroissiens, cependant, m'en voudraient si je n'avais en ce jour un souvenir spécial pour l'humble fille qui contribua si généreusement à sa construction et sacrifia à son embellissement ses modestes gages de servante et le salaire de toute une vie de labeur. Clouée sur son lit par la maladie, elle prie Votre Grandeur de lui donner une part dans ses bénédic-

tions et je connais assez la bonté de votre cœur, Monseigneur, pour être assuré que vous ne tromperez pas son espoir. Ces bénédictions, Monseigneur, vous les répandrez sur toute ma paroisse, elles y perpétueront les traditions de foi et de piété que je fus si heureux d'y trouver quand j'y arrivai comme curé.

Tous, au soir de cette belle journée, le cœur débordant de reconnaissance, nous redisons de cette paroisse ce que le Seigneur disait, en la quittant, de la maison de Zachée : « *Quia hodie salus domui huic facta est.* » Cette paroisse a reçu aujourd'hui une faveur précieuse et une grande grâce.

PANÉGYRIQUE DE S. FRANÇOIS DE SALES
(29 janvier)

UN MODÈLE DE PRUDENCE

Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis.
Votre parole est une lampe devant mes pas et une lumière sur mon sentier. (Ps. CXVIII, 105).

Mes frères,

Si le sens accommodatice était encore de mise dans la chaire, il serait aisé d'appliquer à notre Saint la parole du psalmiste et de montrer que ses écrits ont été de son vivant et sont encore à l'heure actuelle, pour un grand nombre d'âmes, « la lampe qui éclaire les pas, la lumière qui guide sur le sentier » de la perfection.

Mais il est plus respectueux pour la Sainte Ecriture et plus conforme à l'esprit comme à la pratique de S. François de Sales lui-même, de prendre la parole du psalmiste dans son sens naturel qui est qu'une âme d'élite a grand soin d'éclairer sa conduite et de guider ses démarches par les lumières surnaturelles que donne la parole de Dieu. C'est ce que fit S. François de Sales avec une prudence consommée et c'est par là, me semble-t-il, que brillèrent de tout leur éclat tant d'exquises vertus dont il donna de si beaux exemples.

On a dit qu'il fit paraître une douceur incomparable, une condescendance presque exagérée, une inépuisable bonté, qu'il fut le plus aimable des saints et le plus aimé. On a dit aussi — et les faits sont là pour le prouver — que son zèle ne connut pas de bornes, que son intelligence s'éleva sans peine aux plus hautes doctrines, qu'il eut, quand il le fallait et où il le fallait, de la fermeté, de la décision, de l'autorité. En sorte que l'on ne sait trop ce qu'il convient de louer particulièrement en lui, ou le modèle de douceur, ou l'apôtre zélé, ou le docteur mystique, ou l'évêque gardien incorruptible de la discipline ecclésiastique et représentant auguste de la majesté sacerdotale.

Le moyen de tout concilier et de tout admirer à la fois, c'est d'aller à la source où ces diverses qualités s'alimentèrent, c'est-à-dire de dégager la vertu fondamentale qui leur communiqua son énergie et leur imprima son cachet particulier. Si je ne me trompe, ce fut, pour S. François de Sales, la première et la plus importante des vertus cardinales : la prudence.

Oh ! je sais bien qu'il s'est défendu de la pratiquer et même de l'aimer. « Je ne suis guère prudent, écrivait-il à sainte Jeanne de Chantal, et c'est une vertu que je n'aime pas trop. Ce n'est que par force que je la chéris, parce qu'elle est nécessaire, je dis très nécessaire, et sur cela je vais à la bonne foi, à l'abri de la Providence de Dieu. »

Mais nous savons bien qu'il n'en faut pas trop croire les Saints quand ils s'accusent, et si, comme le dit S. Thomas d'Aquin, la prudence est cette vertu morale qui nous dicte des décisions pratiques conformes aux fins que nous devons atteindre, S. François de Sales fut la prudence même. Qu'il s'agît de lui-même, ou qu'il s'agît des autres, il sut toujours trouver les chemins qui menaient au but et les indiquer de la manière la plus engageante. Il semblait qu'il lût à livre ouvert dans les desseins de la Providence et discernât infailliblement, au sein des innombrables possibilités, la conduite qui, seule, avait chance de réussir. Son intelligence paraissait inondée de clartés surnaturelles, à tel point qu'il eût pu, ce semble, dire à Dieu comme le psalmiste : « Votre parole est une lampe devant mes pas et une lumière sur mon sentier. »

N'est-ce pas de la prudence et de la plus authentique ?

I

Bien sûr, tout le monde n'en convient pas. Nous ne manquons pas en notre temps, comme d'ailleurs au temps de S. François de Sales, des gens qui limitent la prudence aux affaires de ce monde et lui assignent pour objet et pour rôle de les diriger habilement vers la fortune ou les honneurs. S. Thomas d'Aquin appelle cette prudence « une fausse prudence », « la prudence de la chair, » et loin de la tenir pour une vertu, il y voit une faute, engendrée généralement par l'avarice.

La prudence chrétienne embrasse un horizon plus vaste que la terre, des biens meilleurs que ceux de la fortune et un honneur plus haut que les honneurs : elle voit le ciel, elle a souci du grand trésor de la charité que nous portons dans nos âmes, elle ambitionne le titre éminent d'enfant de Dieu. Dès lors toute sa politique se tire de la parole divine et se modèle sur la pratique des Saints, et d'abord du Roi et du Maître des Saints, N.-S. Jésus-Christ.

La prudence chrétienne, dit en substance S. Thomas d'Aquin [1], a soin de meubler la mémoire des saints exemples et des principes assurés qui lui serviront plus tard de règle pour formuler ses décisions. Ces exemples et ces principes, elle les reçoit avec docilité, les médite assidûment pour en bien pénétrer tout le sens et, en bien mesurer toute la portée, les rappelle souvent à l'esprit pour que leur vertu ne s'alanguisse pas, et enfin, quand l'occasion se présente d'agir, elle prévoit ceux qu'il convient

[1] *Sum. theol.*, II-II, q. XLVIII-XLIX.

d'appliquer, fait attention aux circonstances particulières qui déterminent leur juste incidence et prend garde aux obstacles qui en fausseraient l'application. Elle est faite de mémoire, d'intelligence, de docilité, d'habileté, de jugement, de prévoyance, de circonspection et de précaution.

En peu de mots, voilà le résumé très fidèle ou, si vous préférez, le portrait exact de ce que fut S. François de Sales.

Se proposa-t-il dès l'enfance de devenir un grand saint ? Je n'en sais rien et, à vrai dire, je ne le crois pas : il était déjà bien trop circonspect pour cela. Mais il eut certainement la volonté de rester fidèle à Dieu, de l'aimer et de le servir de son mieux tout au long de ses jours. Or, il comprit vite, avec son fin bon sens, qu'il n'arriverait à rien de sérieux dans cette voie sans une connaissance approfondie de la doctrine et de la morale religieuses. Aussi, bien que ses parents ne lui eussent enjoint que l'étude des belles-lettres et du droit, y ajouta-t-il de lui-même celle de la théologie et de l'Ecriture Sainte. Il avait, ce faisant, l'arrière-pensée de préparer son entrée dans la carrière ecclésiastique, mais, en attendant, il meublait son intelligence et sa mémoire des connaissances et des principes qui lui permettraient plus tard de guider sagement et lui-même et les autres. Il posait donc les premiers et solides fondements de sa prudence, et il les posait en parfaite connaissance de cause.

Ne. dira-t-il pas dans son *Traité de l'amour de Dieu* [1] que « la science n'est pas de soy-mesme contraire, ains fort utile à la dévotion », et à ses prêtres : « Je vous le dis en vérité, l'ignorance dans un prêtre est plus à craindre que le péché, parce que par elle on ne se perd pas seulement soi-même, mais on déshonore, on avilit le sacerdoce. Je vous conjure donc, mes très chers frères, de vaquer sérieusement à l'étude : la science dans un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie ecclésiastique ; et les plus grands malheurs de l'Eglise sont venus de ce que l'arche de la science s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. »

Il devint savant et l'un des plus savants hommes de son siècle, afin d'arracher aux ennemis de l'Eglise cette arche sacrée de la science dont la perte avait été si fatale au sacerdoce catholique. La prudence lui dicta cette conduite qui était certes la mieux appropriée au but qu'il avait en vue : le salut des âmes — d'abord de la sienne propre — et la gloire de Dieu.

Elle lui dicta également le choix des vertus qu'il se proposa de cultiver spécialement. « Quand j'étais jeune garçon, déclarait-il au P. de la Rivière, je m'adonnais à l'exercice de la douceur et de l'humilité avec beaucoup de ferveur ; j'ai passé plusieurs années que je ne pensais presque à autre chose qu'à les acquérir. »

C'était faire sagement, car rien n'est plus contraire à la prudence que l'orgueil et rien ne rompt plus net ses desseins calculés que la colère.

[1] Livre VI, ch. IV.

Mais voyez-vous ce bon Saint qui s'accusait de n'avoir aucune prudence, qui prétendait même sentir un peu d'aversion naturelle pour cette reine des vertus cardinales et qui cependant travaillait de toutes ses forces à lui donner la souveraineté dans son âme, qui lui préparait des trésors de science, qui s'acharnait contre ses ennemis irréconciliables : l'orgueil et la colère, qui assurait son règne incontestable en devenant un modèle d'humilité et un prodige de douceur !

Comme on se connaît peu soi-même, décidément !

Remarquez aussi que c'est la prudence qui l'amène au collège de Clermont. Son père voulait l'envoyer au collège de Navarre. « Si j'y vais, dit-il à sa mère, ma faiblesse me dit que j'y périrai. Il y a un moyen de concilier l'intérêt de mon instruction avec celui de ma vertu, c'est de m'envoyer au collège des Jésuites : ceux-là sont pieux et savants à la fois ; ils m'apprendront les sciences et le chemin du ciel tout ensemble, et je m'instruirai sans courir les risques de mon salut. O bonne mère ! obtenez de M. de Boissy que j'aille chez ces bons Pères ! »

La mère l'obtint sans difficulté. Mais vous constatez à l'œuvre la prudence innée de S. François de Sales et la manière dont elle le porte invinciblement à prendre le parti qui assure le mieux son salut.

Cela est si vrai et la prudence était tellement ancrée au plus profond de l'âme de S. François de Sales qu'elle le conduisit, sans qu'il y prît garde, à se séparer de S. Augustin et de S. Thomas d'Aquin dans la question de la grâce.

Oui, ce fut, il faut bien en convenir, une raison pratique plus qu'une vue profonde de théologie dogmatique qui rangea le jeune François de Sales, élève des Jésuites au collège de Clermont, parmi les disciples de Suarez et de Molina.

Pendant ses études à Paris, il fut assailli soudain d'une horrible tentation de désespoir. Il avait lu dans S. Augustin et S. Thomas d'Aquin que, de toute éternité, Dieu a porté le décret qui prédestine telles et telles âmes à la gloire du ciel, qu'à ces âmes élues Dieu donne des grâces efficaces qui leur font accomplir librement mais infailliblement le bien, qu'aux autres âmes Dieu donne seulement des grâces suffisantes et qu'avec le seul concours de ces grâces ces âmes se damnent.

Or, sentant au fond de sa nature une infinie faiblesse, il eut peur de ne pouvoir aller jusqu'au bout ; il eut peur d'être l'objet de grâces seulement suffisantes ; et, le diable aidant, il eut peur d'être parmi ces malheureux qu'aucun décret mystérieux, mais juste cependant, n'avait appelés à l'éternelle béatitude. Affolé, son pauvre cœur subit une angoisse atroce. Il pria, il pria beaucoup, c'était tout ce que la prudence lui pouvait conseiller de meilleur. Il pria la Sainte Vierge, la Mère de miséricorde, la Mère de toute bonté, la Mère qui délivre ! Et il fut délivré.

Il se dit, comme le disaient autour de lui les théologiens jésuites, que ce n'était pas en vertu d'un décret éternel de prédestination gratuite qu'il serait

sauvé, mais en vertu de ses mérites ; que la grâce suffisante n'était pas en elle-même tellement différente de la grâce efficace qu'il ne pût avec son concours pratiquer le bien ; qu'ainsi donc tout dépendait de sa libre coopération, de sa bonne volonté, que Dieu avait prévue certes, mais qui demeurait tout de même en son pouvoir à lui et dont il pouvait disposer à son gré. Cela le rassura pleinement et la tentation s'évanouit.

Se trompa-t-il ? — Dieu le sait. L'Eglise ne s'est pas prononcée et il n'appartient à personne de préjuger son arrêt. Mais ce que je sais bien, c'est que son opinion eut, à défaut d'une évidence dogmatique que pour ma part je crois bien qu'elle n'aura jamais, une incontestable utilité pratique : elle rappela l'attention des théologiens et des fidèles sur un point capital de la vie chrétienne qui était trop négligé et que même niaient effrontément les luthériens et les calvinistes, bientôt suivis par les jansénistes : la nécessité des bonnes œuvres.

En effet, on abusait étrangement des doctrines de S. Augustin et de S. Thomas d'Aquin ; on se disait que si Dieu avait décrété le salut, rien ne pourrait l'empêcher, que si au contraire il ne l'avait pas décrété, rien ne pourrait le procurer ; qu'enfin, puisque la grâce faisait tout, il était parfaitement inutile de faire quoi que ce soit. En oubliant que ni S. Thomas ni S. Augustin n'avaient méconnu la libre coopération de l'homme, qu'ils l'avaient réclamée et qu'en fait ils établissaient, avec une rigueur de logique inflexible, que dans le plan providentiel ce serait sur **nos** œuvres et non d'après le décret du plan éternel que nous serions jugés, récompensés ou punis.

S. François de Sales eut le grand mérite de bien mettre en relief ces vérités pratiques. Avec une habileté consommée, il plaça l'accent sur le côté humain de la justification sans voiler le côté divin, et il le fit au moment le plus opportun pour le bien de son âme et le bien général de l'Eglise. Ce fut vraiment une œuvre de haute et salutaire prudence.

Après cela, vous le montrerai-je dans l'instant décisif de sa vocation au sacerdoce, opposant à l'opiniâtre volonté de son père une douceur que rien n'altère, une docilité qui se plie à tout, une fermeté pourtant que rien n'ébranle et en même temps une adresse merveilleuse qui dénoue toutes les difficultés, prend tous ses avantages, temporise habilement et finalement arrive à son but par les moyens les plus convenables et les mieux adaptés ? Il y aurait là certes de belles et fortes leçons de prudence à recueillir pour les jeunes gens et les jeunes filles qui se destinent au service exclusif du bon Dieu et — soit dans leurs familles, soit dans le monde, soit en eux-mêmes — rencontrent des obstacles. Mais il est temps que nous voyions notre Saint dans son ministère auprès des âmes. C'est là, en effet, que sa prudence brille de tout son éclat et qu'il peut dire à Dieu en toute vérité : « Votre parole est une lampe devant mes pas, une lumière sur mon sentier. »

II

« La prudence, dit S. Thomas d'Aquin, — que je m'excuserais de citer si souvent si l'Eglise ne l'avait déclaré le Docteur par excellence, — la prudence ne se confine pas dans le bien particulier de chacun. Certains philosophes l'ont cru, ils se sont trompés. Cela répugne à la charité « qui ne cherche pas son intérêt » (I Cor., XIII, 5), à la charité qui faisait dire à S. Paul : « Je ne cherche pas ce qui m'est utile, mais ce qui est utile à beaucoup, afin qu'ils soient sauvés. » (I Cor., X, 33). Cela répugne également à la droite raison qui estime le bien général supérieur au bien d'un seul. Donc, puisqu'il est du ressort de la prudence de fournir de bons conseils, un jugement sain et une décision juste sur les moyens d'atteindre une fin légitime, il est évident qu'elle ne se doit pas restreindre au bien privé d'un seul homme, mais s'étendre également au bien commun de la multitude [1]. »

C'est pourquoi les hommes prudents se signalent tout particulièrement dans la conduite de leurs semblables, dans les conseils qu'ils leur donnent, dans les décisions qu'ils leur suggèrent, dans les ordres qu'ils sont appelés à formuler. On les voit à ces moments décisifs longuement méditer, puis s'entourer de toutes sortes de précautions naturelles et surnaturelles, enfin, juste au moment et de la manière qui conviennent, indiquer le parti le plus raisonnable et le faire adopter.

S. François de Sales fut un modèle de prudence dans cet art si délicat de diriger les âmes. Il eut des industries ravissantes, une délicieuse habileté pour entrer en relations avec ceux que Dieu lui confiait, gagner leur confiance, éclairer leur esprit, échauffer leur cœur et les entraîner au bon Dieu.

A peine était-il entré dans les Ordres qu'on l'avait nommé prévôt du Chapitre d'Annecy. Oh ! ce n'était pas par ambition qu'il avait accepté cette dignité, mais la prudence lui avait conseillé de ménager de la sorte la susceptibilité de son père. Toutefois, il ne tira pas de cette haute situation le parti que désiraient ses parents. C'est que la prudence ne lui permit pas d'entendre comme eux les devoirs et le rôle du prêtre. Ils auraient voulu qu'il parût au premier rang dans tout l'éclat de sa dignité et qu'il soutînt par le faste de son éloquence et la noblesse de ses manières la renommée de sa naissance et le brillant de son éducation.

Conception dangereuse, parce qu'elle n'est conforme ni aux leçons ni à l'exemple du divin Maître. Le Christ appelle et consacre des prêtres pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, rien que pour cela. Le prudent S. François de Sales le comprit. Aussi prêcha-t-il sans apparat, de la manière la plus simple et aussi souvent qu'il en était prié, comme avait fait Jésus, comme avaient fait les Apôtres. Aussi entreprit-il avec bonheur d'aller évangéliser le Chablais.

Son père fut au désespoir de ce dessein. Il lui

[1] *Sum. theol.*, II-II, q. XLVII, a. 10, in c.

fit comprendre doucement que c'était la volonté de Dieu, puis il partit.

Si le temps le permettait et que c'en fût le lieu, j'aimerais à montrer quelle admirable prudence S. François de Sales déploya pendant les sept ou huit ans qu'il travailla dans le Chablais, avec quel soin il prépara ses moindres démarches, comme il sut mettre à profit les bonnes dispositions qu'il rencontrait çà et là, dissiper adroitement les préventions qu'on avait contre lui, éventer les embûches de ses adversaires, prendre ses avantages sans jamais blesser personne, tirer parti de tout et de tous pour la plus grande gloire de Dieu. Cette mission du Chablais, qui fut longtemps périlleuse et ingrate et se termina enfin par la conversion éclatante de tout le pays, offre un modèle achevé de travail apostolique. Rarement on vit alliées dans un missionnaire avec une si parfaite convenance les deux qualités maîtresses, mais un peu antagonistes, que Notre-Seigneur avait recommandées à ses Apôtres : la prudence du serpent et la simplicité de la colombe.

Et pourtant, il ne manquait pas de gens dans son entourage pour l'accuser d'imprudence ; par exemple lorsque, pour traverser le Rhône afin de confesser un mourant, il passait par Genève où sa tête était mise à prix. Et il est bien vrai que, du point de vue strictement humain, la chose prêtait le flanc à la critique. Mais l'on se ferait une bien piètre idée de la prudence chrétienne si l'on ne comprenait pas que son but n'est pas tant de sauvegarder les intérêts temporels que ceux du ciel et que parfois son plus heureux calcul est de laisser là tout calcul.

Cela ne doit pas se pratiquer à l'ordinaire, sans doute, ni par coup de tête, mais cela s'impose lorsque, tout bien considéré, il ne se trouve aucun moyen de concilier un devoir impérieux de justice ou de charité avec le souci légitime de sa propre sécurité. Alors la prudence humaine se tait et la parole est à Dieu qui, par le don de conseil, supplée à l'infirmité de notre sagesse toujours courte par quelque endroit. Ce n'est plus, en ce cas, dans la raison, sous l'influence de la mémoire et du génie, c'est au plus intime de la conscience que, sous l'action immédiate du Saint-Esprit, s'allume la lampe qui éclaire les pas, la lumière qui indique le sentier. On reconnaît sa présence à ce signe qu'elle ne trompe jamais, qu'elle est infaillible comme Dieu même et donne une grande sécurité sur l'issue de l'entreprise. S. François de Sales l'éprouva toujours dans ces occasions extraordinaires où, tout bien pesé, il voyait qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que de s'en remettre entièrement à Dieu. C'était ce qu'il appelait se tenir entre les bras de la Providence comme un petit enfant entre les bras de sa mère. Il s'en trouva toujours fort bien et pour sa conduite et pour la conduite des autres.

Car il ne fut pas seulement un convertisseur puissant, un missionnaire vraiment apostolique, il fut aussi et surtout un directeur incomparable, un maître et un docteur de tout premier mérite dans les délicates matières de la vie ascétique et de la vie mystique.

On reste confondu quand on songe à la multitude d'âmes qui se sont adressées à lui : évêques, prêtres, religieux et religieuses, grands seigneurs, dames du monde, ouvriers et bourgeois, jeunes et vieux, on venait à lui de toutes parts et de tous états, et jamais il n'éconduisit personne.

Cela est déjà merveilleux et nous donne une haute idée de son zèle ; mais voici qui est plus merveilleux encore et met davantage en relief sa prodigieuse mémoire et son incomparable prudence : il connaissait par le menu chacun de ses dirigés, il traçait à chacun de main de maître la conduite à tenir, il entrait dans les moindres détails et en même temps il prenait exactement le ton et la manière qui étaient de mise en chaque cas.

« Ce n'est pas lui, a dit un de ses derniers historiens [1], qui eût écrit ni recommandé ces traités passe-partout si répandus de nos jours : *Ce que toute jeune fille doit savoir, Le bréviaire de toute femme mariée*, etc. » Non, il était bien trop prudent pour se lancer dans ces systèmes à priori de direction qui ne sont inoffensifs qu'à la condition de rester insignifiants. Il commençait d'abord par étudier la personne qui s'adressait à lui et grâce à Dieu cela était fait vite et bien.

« Je ne suis pas prophète, écrivait-il à l'une de ses dirigées, je pense toutefois que pour le peu de temps que je vous ay veüe et ouye, il n'est pas possible de mieux connaître vos inclinations et ressorts d'icelles que je fay, et m'est advis qu'il y a peu de replis dans lesquels je ne pénètre bien aysément. »

Cette promptitude à juger d'une âme ce qu'elle est et ce qu'elle vaut vous surprend-elle ? Trouvez-vous qu'il s'avantage trop ? — Ah ! c'est que, dans les cas de ce genre, l'acuité naturelle de son esprit et la vigueur de sa prudence étaient renforcées, décuplées par l'activité du don de conseil qui lui donnait l'assurance intime qu'il ne se trompait pas.

Aussi ses conseils tombaient justes et portaient à fond. D'ailleurs il savait si bien les donner ! Une de ses maximes favorites était « que les plus doux commandements deviennent aspres si un cœur tyran et cruel les impose, et qu'ils deviennent très agréables quand l'amour les ordonne. »

Il n'eut jamais « un cœur tyran et cruel. » Voyez plutôt ses lettres. Rarement il dit : « Je veux » ; presque jamais : « J'ordonne » ; mais toujours : « Je voudrais bien... Je conseillerais... Je trouverais bon... J'approuverais fort... » ; ou encore il prend la forme interrogatoire : « N'y aurait-il pas moyen... Ne serait-il pas juste..., etc. » Le moyen de résister à un homme qui parle avec cette onction et qui d'ailleurs sait se faire aimer !

Car S. François de Sales est certainement parmi les Saints un de ceux qui ont eu le plus d'amis, et je dis de véritables amis, tendrement aimés et tendrement aimants. Il y aurait même eu là pour lui un danger si sa merveilleuse prudence n'eût veillé. « Quand il n'avait plus les personnes présentes, écrit sainte Chantal, il n'eût su dire comment leur visage

[1] François Vincent, *S. François de Sales directeur d'âmes*, p. 455.